



CESE de Franche-Comté

L'Essentiel du rapport La vitalité associative : un atout dans un monde en mutation

Ces dernières années, d'importantes mutations institutionnelles, économiques et sociétales ont profondément transformé le secteur associatif. Pour le CESE de Franche-Comté, il est essentiel que les acteurs locaux se saisissent de ces enjeux ayant une incidence notoire sur la vitalité du tissu associatif, ses capacités d'innovation, et par là même sur le développement des territoires et les réponses à apporter aux besoins sociétaux.



Brigitte Vagne est la rapporteure de cette communication. Membre du 3^e collège, elle siège au CESE au titre du Comité régional des associations de jeunesse et d'éducation populaire (CRAJEP).

La Franche-Comté compte entre 21 000 et 23 000 associations intervenant dans des domaines d'activité très variés. Les problématiques rencontrées dépendent notamment de la taille des associations et de leur secteur d'activité. Le CESE a choisi de porter sa réflexion sur les associations de taille moyenne, qui se situent au carrefour de différents facteurs de complexité, sans toujours avoir les moyens adéquats d'y faire face, quand bien même elles concourent directement à la mise en œuvre de missions d'intérêt général.

Un secteur en pleine mutation

Les associations doivent faire face à 3 mutations d'ampleur, qui remettent en cause leurs principes d'intervention construits de longue date.

- Premièrement, l'action publique a notablement évolué sous l'effet conjugué de la décentralisation, de la territorialisation des politiques publiques, du recours croissant à l'appel d'offre et à l'appel à projets. Au final, les associations ont le sentiment de devenir de simples prestataires des pouvoirs publics, et moins des partenaires aptes à proposer des actions innovantes pour répondre à des besoins sociaux grandissants et particulièrement évolutifs.
- La seconde mutation porte sur une mise en concurrence croissante des associations avec les entreprises commerciales, alors que l'activité économique marchande et l'activité économique associative ne poursuivent pas les mêmes finalités.
- Enfin, l'engagement bénévole s'est assez nettement transformé. Par exemple, le « zapping associatif » témoigne d'un engagement plus ponctuel, plus provisoire que par le passé.



Un modèle économique à repenser

• Ces mutations se répercutent directement sur le modèle socioéconomique des associations, ces dernières étant ainsi amenées à reconsidérer les moyens dont elles disposent pour réaliser leurs projets. En effet, les financements publics sont appelés à se contracter davantage, tandis que les marges de manœuvre possibles en matière de financement privé restent limitées. De nouveaux types de financement participatifs ou innovants pourraient se développer dans les années à venir. Cependant, ils sont actuellement minoritaires dans les budgets associatifs.

Pour une politique régionale de la vie associative

Face à ces enjeux, le CESE de Franche-Comté propose des pistes de travail poursuivant 3 principaux objectifs :

1. Conforter la vitalité et préserver la diversité du secteur associatif

- Préserver la diversité du secteur grâce à la volonté politique et à l'implication des pouvoirs publics. Il s'agit notamment de réaffirmer le secteur associatif comme vecteur de cohésion sociale, acteur économique, acteur du développement territorial, et partenaire indispensable des politiques publiques.
- Clarifier la notion même d'association.
- Co-construire les politiques publiques avec les associations dans une démarche de renouvellement de l'action publique.
- Développer l'évaluation partagée entre financeurs et associations.
- Développer un réseau régional en lien avec le travail partenarial déjà engagé entre l'État, la Région et le Mouvement associatif.

2. Adapter les outils de financement des associations

- Favoriser l'équité territoriale, en engageant une réflexion sur l'équilibre du tissu associatif régional.
- Assurer un niveau pertinent de fonds propres et financer davantage les dépenses de fonctionnement.
- Réhabiliter la subvention comme outil encourageant les initiatives sociales et soutenant l'engagement bénévole, faciliter les procédures de demande de subvention.

3. Des associations qui bougent dans un monde qui bouge

- Revisiter son projet associatif afin de redonner du sens aux actions, tout en instaurant une démarche d'évaluation permanente et partagée.
- Engager une réflexion stratégique sur son modèle socioéconomique afin d'être moins dépendant du financement public, diversifier les sources de financement.
- Coopérer et travailler en réseau pour mieux traiter les situations complexes et bénéficier du partage d'expérience.

Ces pistes de travail ont été élaborées en intégrant la fusion des régions Bourgogne et Franche-Comté, qui aura un impact non négligeable sur le secteur associatif régional. À ce sujet, le CESE tient à alerter sur la nécessité de maintenir l'ancrage local des actions portées par les structures ayant vocation à fusionner. Il invite à procéder systématiquement à une étude d'impacts et de faisabilité avant d'envisager un projet de fusion avec une structure similaire bourguignonne.

À SUIVRE...

